



ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE SENART ET ENVIRONS

N° SIREN : 539195065, SIRET : 53919506500013. Association Loi de 1901 N°W772000495, agréée depuis 1984.

1971

*Cinquante quatre années de défense du cadre de vie des Sénartais*  
*Siège social et courrier : 14 rue de la Fontaine*  
*77240 CESSON*

2025

Site INTERNET : [www.ade-senartetenvirons.com](http://www.ade-senartetenvirons.com)

Mail : [contact@ade-senartetenvirons.com](mailto:contact@ade-senartetenvirons.com)

Février 2025

## Lettre ouverte

à Madame Marie Line Pichery

Maire de Savigny le Temple

Vice-présidente de GPS – Conseillère départementale

### Objet : Ferme du Coulevrain – l'urgence à agir pour aujourd'hui et demain

Madame le Maire,

Lors de la cérémonie des vœux 2025, devant une assemblée attentive et nombreuse, vous avez abordé un sujet qui nous est cher : l'avenir de la ferme du Coulevrain. A notre grande satisfaction vous avez rappelé l'intérêt que lui portait la municipalité et sa volonté de préserver cet ensemble architectural unique et remarquable, vieux de plusieurs siècles et propriété de la commune depuis 1986.

**Or aujourd'hui, l'urgence est d'agir ! Faute d'entretien suffisant ces dernières années,** depuis quelques semaines la dégradation d'une partie des murs des écuries s'accélère (voir photos) et des travaux de réparation s'imposent dans un délai rapide, pour conserver ce vaste complexe agricole, témoin majeur de notre histoire locale et nationale.

En effet, ce patrimoine national est souvent cité par les historiens comme l'une des premières implantations des Templiers, ces chevaliers du Moyen Age qui furent, pour l'Europe entière, les défenseurs de la liberté et du progrès. Cette réalité historique incontournable, qui fait la gloire de notre ville, est un trésor immatériel, sans prix, à transmettre aux générations à venir.

Au-delà d'être un marqueur patrimonial essentiel, cette ferme est aussi un élément paysager de grande qualité qui structure et caractérise la partie sud de la ville. Il mérite d'autant plus d'être entretenu.

Les divers projets que l'on avait hier envisagés (un écomusée, un campus Montessori,...) non hélas jamais vu le jour. Ces dernières années, les riverains comme les nombreux promeneurs s'alarment devant l'état dégradé des bâtiments et s'interrogent sur les modalités d'entretien des lieux ; ainsi que sur le projet qui l'anime.

L'an passé, vous aviez évoqué en réunion publique l'installation d'un maraicher en bio, sur les terres attenantes à la ferme ; un projet qui s'inscrirait totalement dans les préconisations de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale de GPS (SAAT\*) ; un projet que vous avez porté en tant que vice-présidente de l'agglomération. Où en est-on ?

Connaissant votre attachement à cette ferme, nous comptons sur vous, Madame le maire, pour aboutir enfin dans une protection pérenne de ce bien commun cher au cœur de nombreux citoyens,

Savigniens et autres. Notre association reste à votre écoute pour relayer des informations auprès de nos adhérents et du public qui nous interpelle.

Je vous prie, Madame le Maire, de recevoir mes salutations respectueuses.

Cathy Bissonnier – Présidente de l'A.D.E.

(\*Pour mémoire : la **SAAT**, adoptée le 26 mars 2024, prévoit divers objectifs dont le soutien des productions et consommations locales, ainsi que des filières courtes de distribution)



Photo prise le 1<sup>er</sup> février 2025



Photo prise le  
19 janvier 2025



Photo prise le  
22 mai 2021